

EXTENSION PORTUAIRE : LE POINT SUR LES SÉDIMENTS

« Nous avons été récemment interpellé concernant les dépôts de sédiments sableux réalisés au bas de l'estran de la plage de Barneville. Ce rechargement de plage intervient dans le cadre d'une opération autorisée par l'Etat, gestionnaire du domaine public maritime, dans le cadre des travaux de mise en eau du chenal du port de Barneville-Carteret. Je tiens à vous rassurer sur la nature de cette opération qui vise à favoriser l'engraissement de la plage de Barneville afin de limiter son érosion, avec des matériaux dont la qualité est vérifiée et tenant compte des paramètres suivants :

• Concernant la localisation du rechargement de plage :

Différentes études ont montré que la plage de Barneville est en érosion, ce qui a conduit la commune à procéder ces dernières années à des travaux urgents de protection contre le risque d'érosion et de submersion marine (réalisation d'enrochements complémentaires sur Barneville plage).

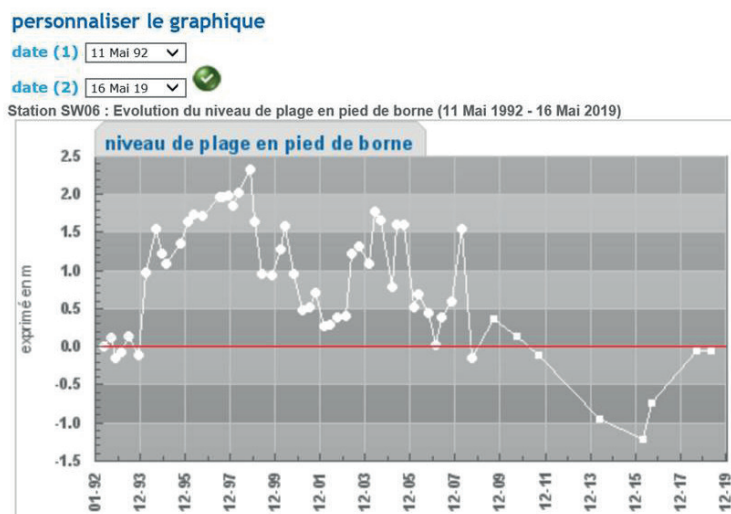
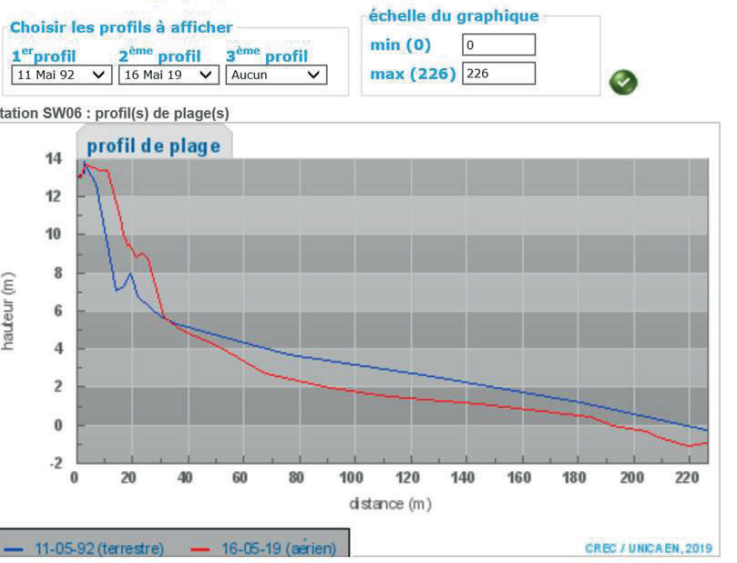
Je vous invite ainsi à vous connecter sur le site du conseil départemental de la Manche qui assure un suivi du littoral par l'Université de Caen et notamment au point de repère SW06, situé à 750 m au Sud de la cale centrale d'accès à la plage de Barneville :

http://crec.unicaen.fr/suivi50/sl50_fichestation.php?css=1&sts=SW06&tb=dpr

La dernière actualisation réalisée par l'université de Caen démontre que l'érosion est principalement observée au sud de la cale de Barneville, à partir du point de repère (bornes en bois sur la plage SW06. Ainsi le dernier commentaire de l'université conclu sur ce repère :

« Après un rechargement de sable massif consécutivement au creusement du port en 1994, une diminution progressive du volume de sable sur la plage est observée jusqu'en 2010. Depuis la construction d'un ouvrage en enrochements (entre 2011 et 2014), l'érosion affecte le haut estran avec un niveau observé en mai 2019, jusqu'à 1,5 m sous le niveau de la plage de 1992. Les 15 à 20 premiers mètres en pied d'ouvrage ne sont pas les plus affectés par cette érosion. Le déficit de sable sur ce profil sur la période 1992-2019 a dépassé 100 m³/ml en 2019, dont une cinquantaine de mètre-cubes depuis septembre 2016. »

C'est la raison pour laquelle, en accord avec les services de l'Etat, il a été décidé de renforcer la partie sud de la plage avec le sable extrait du chenal, de façon à engraisser la partie basse de la plage et ainsi offrir une meilleure absorption de la houle, limitant l'érosion. Vous trouverez ci-dessous les graphiques d'évolution de la plage depuis 1992.



profil de plage (194m)

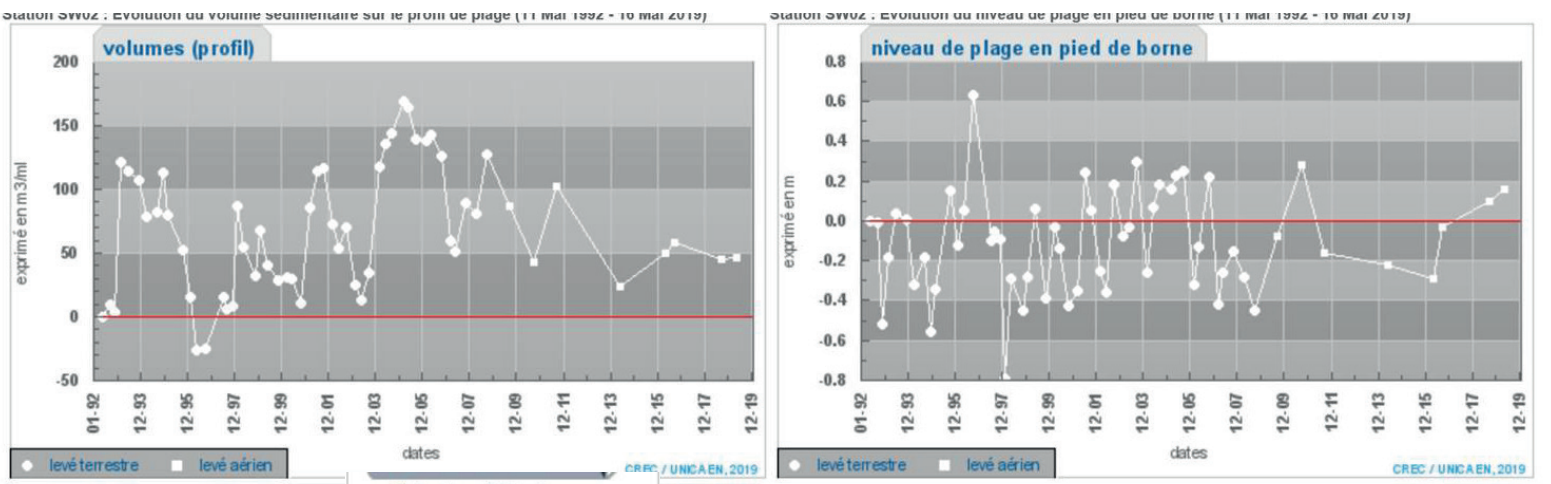


UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

CREC-UNICAEN

A contrario, la plage de la Potinière est en accrétion ou stabilisation et ne nécessite donc pas de rechargement. D'ailleurs, compte tenu de la distance à parcourir pour le rechargement de plage, il eut été plus «économique» de déposer les sédiments sur cette plage plutôt qu'au sud de la plage de Barneville.

Le dernier relevé de 2019 de l'université de Caen met en évidence cette situation d'accrétion, tant du point de vue des courbes que des photos d'évolution (cf site internet : http://crec.unicaen.fr/suivi50/sl50_fichestation.php?sts=SW02) :



profil de plage (239m)

- **+46.88 m³/ml**
(Mai 92 - Mai 19)
- **+0.60 cm/an**
(Mai 92 - Mai 19)
- **+0.90 cm/an**
(Sept 18 - Mai 19)

volumes mesurés sur 239 m
soit 100.00% du profil maximal



photo du 19/06/19 (université de Caen)



photo du 01/10/08 (université de Caen)

Commentaire :
«Un restaurant est directement localisé en arrière du mur en béton faisant office d'ouvrage de protection. L'évolution résiduelle du profil de plage (1992-2019) est caractérisée par une relative stabilité de la haute plage et de fortes variations de la moyenne plage liées à la formation et à la migration de barres sableuses dans le profil. Le volume de la haute plage, très variable, est en léger déficit par rapport au début du suivi, mais remonte sensiblement depuis 2010 (-7,2 m³/ml par rapport 1992). Le niveau du sable à proximité du mur de la Potinière est très proche de son niveau de 1992. Le volume global des sédiments sur toute la longueur du profil montre un gain de près de 47 m³/ml depuis 1992. La présence de barres sableuses sur le moyen estran est toujours favorable à un déferlement précoce des vagues qui limite, au final, leur impact sur l'ouvrage.»

- **Concernant la présence de cailloux sur la plage :**

Le bas de plage est composé d'un mixte de cailloutis et de sable avec la proximité du platier rocheux (affleurement par endroits de la formation des schistes et calcaires de St Jean de la rivière). Aussi, la présence de « pierres » n'est pas due au chantier mais à la géologie locale et l'évolution de la plage.

Ceci est corroboré par les photographies prises par l'université de Caen (cf site internet) qui montre l'évolution de la plage et la présence de cailloux bien avant les dépôts effectués depuis le mois de septembre :



Photo 19/06/19 (université de Caen)

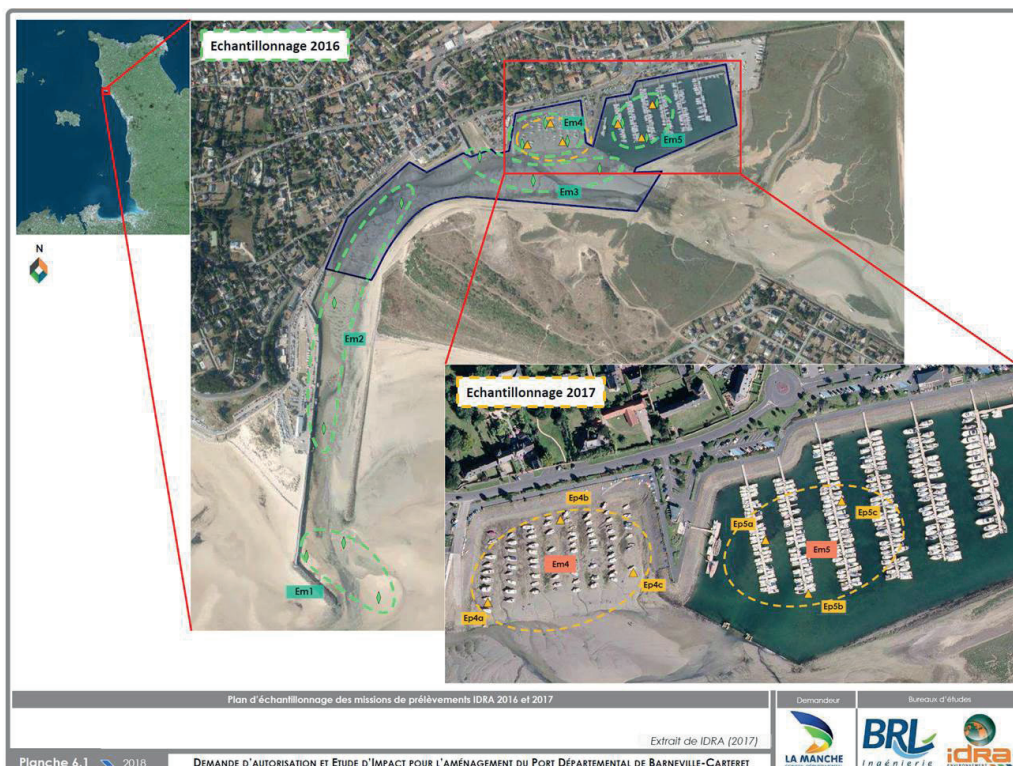


Photo 02/10/08 (université de Caen)

La fraction schisteuse potentiellement présente en fond du chenal est réutilisée en confortement des talus portuaires et n'est pas mise en dépôt sur la plage. Les sédiments extraits du chenal sont déposés en bas de plage pour permettre de renforcer le niveau de la plage et pour que les sédiments soient recouverts à chaque marée. Cette zone de dépôt est très limitée et ne permet pas d'envisager une dispersion de cailloux sur l'ensemble de la plage, pour des cailloux qui étaient déjà présents avant les travaux.

- **Concernant la qualité des sédiments déposés :**

Les analyses granulométriques menées en 2016 montrent que les sédiments extraits du chenal (phase de terrassement actuelle) sont classifiés comme des sables moyens/grossiers avec une fraction de fines moyenne de 12%. C'est cette fraction fine de couleur sombre couplée à la teneur en eau du mélange qui peut laisser penser que nous sommes en présence de « vases ».



Extrait du site du ministère relatif à la qualité des eaux de baignade :

The screenshot shows the 'Eaux de baignade' website. The main navigation bar includes 'A signaler', 'Qualité de l'eau', 'Zoom sur le contrôle', 'Recommandations', and 'Eau & santé'. The page title is 'Pourquoi et comment est contrôlée la qualité des eaux de baignades ?'. The left sidebar contains a 'Sommaire' with links to 'Organisation du contrôle de la qualité des eaux de baignade', 'Réalisation du contrôle', 'Interprétation des résultats d'analyse', 'Critères d'évaluation de la qualité de l'eau', 'Interprétation des résultats', 'Mesures d'interdiction de baignade', 'Information du public', 'Règlementation en vigueur', and 'Evolution de la réglementation'. The main content area is titled 'Interprétation des résultats d'analyse' and is dated 'publié le 25 mai, 2012'. It explains that analysis results are compared to microbiological criteria. A table shows the results for *Escherichia coli* (UFC*/100mL) with a guide value of 100 and an imperative value of 2000. The table has three columns: 'RESULTAT BON' (0-100), 'RESULTAT MOYEN' (100-2000), and 'RESULTAT MAUVAIS' (2000+). Below this, another table shows results for enterococci (UFC*/100mL) with a guide value of 100 and no imperative value. The table has two columns: 'RESULTAT BON' (0-100) and 'RESULTAT MOYEN' (100+). A note states that exceeding imperative values can lead to a municipal or prefectural ban on swimming, and an investigation into pollution causes. A footnote defines UFC as 'unité formant colonie'.

• Concernant les macro déchets :

Il n'est pas exclu de retrouver des macro déchets. L'entreprise fait son maximum pour les identifier et les envoyer vers les filières adaptées. Si nécessaire, un nettoyage de la plage par criblage pourra être entrepris à l'issue du chantier.

Contrairement à ce qui a pu être écrit, il ne s'agit donc pas d'une opération visant à dénaturer la plage de Barneville, mais bien au contraire à favoriser son engraissement par du sable dont l'apparence peut laisser penser à de la vase, mais qui assurément, reste du sable.

Afin de vous rassurer, je peux prendre l'engagement, sous réserve de l'autorisation qui pourrait être donnée par la DDTM de la Manche et de la commune de Barneville-Carteret, que les dépôts sableux présents à l'embouchure du chenal, extraits chaque année pour permettre la sécurité maritime, seront déposés en haut de la plage de Barneville au printemps 2020.